

# Information masques



Saint-Léon, le 27/04/2020

Madame, Monsieur,

Des masques chirurgicaux ont été commandés par la commune de Saint-Léon. Sous réserve de réception il devrait être possible de vous en attribuer, en vue du dé-confinement. Compte-tenu de la durée de vie de ces masques (ils doivent être changés toutes les 4 heures en milieu médical), **il ne sera possible d'en délivrer à chaque foyer qu'en nombre très limité**, en attendant que vous puissiez vous fournir auprès des pharmacies.

**Ces masques sont donc réservés en priorité, aux personnes vulnérables** qui pourraient être amenées à sortir du domicile ou à celles sortant d'un foyer dans lequel vit une personne vulnérable.

Afin de cerner vos besoins en nombre de masques, merci de faire parvenir au secrétariat de la mairie, par mail ([mairiedesaint-leon@wanadoo.fr](mailto:mairiedesaint-leon@wanadoo.fr)), par téléphone (05 61 81 92 03) ou dans la boîte aux lettres de la mairie, les éléments suivants :

Votre adresse précise (permettant de retrouver votre boîte aux lettres)

Vos nom & prénom (personne qui répond au questionnaire)

Nombre de personnes confinées dans le même foyer,

Nombre de personnes jugées vulnérables auxquelles un masque est nécessaire.

Les masques qui vous seront attribués seront déposés dans votre boîte aux lettres.

**Si vous n'en avez pas besoin, ne répondez pas à ce questionnaire**

Recevez, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire, LANDET Jean-Claude.

**REPONSE SOUHAITEE AVANT LE 09/05/2020**